

[Aller au menu](#) [#banner-nav]
[Aller au contenu](#) [#content-wrap]
[Aller à la recherche](#) [#search]



Faculté de Droit et Sciences Sociales Université de Poitiers

[#]

Bourses et aides

BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX

Vous devez constituer un dossier tous les ans . Toutes les informations sont disponibles sur le site du [C.R.O.U.S.](#) [<http://www.crous-poitiers.fr/>]

AIDE AU REMBOURSEMENT DES DROITS D INSCRIPTION

Un dossier est à retirer auprès du service de scolarité courant septembre.

Cette demande ne concerne que les étudiants inscrits l'année précédente à l'université de Poitiers (décision du conseil d'Administration du 11 octobre 2004), progressant dans leur étude, inscrits dans un diplôme national.

Les étudiants aidés les deux années précédentes, ne peuvent prétendre à une 3ème aide.

Les étudiants doctorants s'adresseront directement à l'école doctorale dont ils relèvent.

ASSISTANTE SOCIALE

Vous pouvez solliciter l'assistante sociale si vous rencontrez des difficultés d'ordre financier, familial ou personnel, de santé, d'orientation ou d'adaptation et sur les possibilités de financement de vos études.

L'assistante sociale référente des secteurs d'études de droit, AES et sciences économiques est Madame VINET Stéphanie. Vous pouvez la contacter au service social du CROUS situé : POCCUS 3 rue de la Devinière- 86000 POITIERS - 05/49/44/53/42 - stephanie.vinet@crous-poitiers.fr [mailto:stephanie.vinet@crous-poitiers.fr]

Une permanence sans rendez-vous a lieu au sein de la faculté de droit tous les lundis après-midi de 13h30 à 16 heures (bureau B14)

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr